

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# CORRIGE

## **DEMOCRATIE – CITOYENNETE – INSTITUTIONS PUBLIQUES**

1. Que signifie le sigle TVA ? A qui cet impôt est-il versé ? Est-ce un impôt direct ou indirect ? (3 points)
  - *Taxe à la Valeur Ajoutée*
  - *Impôt versé à l'Etat*
  - *Impôt indirect*
2. D'après le texte, que revendiquent les professionnels de la restauration ? (1 point)
  - *Ils réclament un abaissement du taux de TVA à 5.5 % (au lieu de 19.6 %)*
3. Quelle répercussion aurait une baisse du taux de la TVA sur le budget de l'état ? (1 point)
  - *Cela entraînerait un coût de 2 a 3 milliards d'euro pour le budget de l'Etat*
4. Quel taux de TVA un fleuriste applique-t-il lorsqu'il vend un bouquet de roses non travaillées ? (1 point)
  - *5.5 %*
5. Quel autre impôt connaissez-vous ? (1 point)
  - *Impôt sur le revenu des personnes physiques, impôts sur les sociétés....*

GRUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2003	CORRIGE
<b>CAP FLEURISTE</b>		
EP3 – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		
Durée : 40 mn	Coefficient : 2	C 1/2

# **ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL**

## **1<sup>ère</sup> PARTIE**

1. Quelle forme de société peut-elle adopter ? donner un argument justifiant votre choix (2 points)
  - *EURL : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée*
  - *Elle peut s'installer seule, sa responsabilité en cas de dettes sera limitée au montant du capital apporté*
  
2. Quelles sont les obligations liées au type d'entreprise que vous avez choisi ? (2 points)
  - *Faire rédiger des statuts*
  - *Réunir un capital de 7500 €*
  - *Tenir une comptabilité*
  - *Se réunir en assemblée générale annuelle et publier les comptes aux greffes du tribunal de commerce*
  
3. Donnez la signification des sigles suivants : **SARL – SA** (2 points)
  - *SARL : Société A Responsabilité Limitée*
  - *SA : Société Anonyme*

## **2<sup>ème</sup> PARTIE**

1. Qu'est-ce qu'un licenciement pour motif économique ? (1 point)
  - *L'employeur renvoie le salarié parce qu'il supprime des emplois en raison de difficultés économiques ou parce qu'il transforme des emplois pour améliorer sa production ou son efficacité*
  
2. Quel type de conflit juge le conseil des prud'hommes ? (2 points)
  - *Il juge les litiges individuels entre salarié et employeur à l'occasion d'un contrat de travail dans le secteur privé*
  
3. Que réclamaient les salariés licenciés ? (2 points)
  - *Ils réclamaient l'annulation de leur licenciement*
  
4. Quelle est la condamnation prononcée par le conseil de prud'hommes contre l'employeur ? (2 points)
  - *Le conseil des prud'hommes condamne l'employeur à verser 6,8 millions d'euro aux 146 salariés licenciés.*

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	Session 2003	3 0505
<b>CAP FLEURISTE</b>		
EP3 – ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		
Durée : 40 mn	Coefficient : 2	C 2/2